



Déclaration CGT Finances Publiques 71

Rencontre Guillaume ROBERT, directeur général adjoint.

Mardi 09 Juin 2026

Monsieur le Directeur Général,

A l'occasion de votre visite dans le département de la Saône-et-Loire, vous invitez l'ensemble des organisations syndicales à une rencontre de 10h15 à 11h00.

45 minutes, c'est le temps que vous allouez à un dialogue social de qualité. Ce n'est pas notre conception, mais malgré cela, nous saisissons l'opportunité qui nous est faite de dénoncer, une fois de plus, la politique brutale et anti-sociale qui frappe de plein fouet une grande majorité de la population, une politique de la terre brûlée qui n'épargne que les plus riches et les puissants. Bref, nous essaierons donc de ne pas être trop long eu égard à votre agenda certainement très chargé !

Que dire qui ne vous ait pas été dit 100 fois et même plus par nos camarades des autres directions que vous rencontrez au cours de votre tour de France permanent ou par notre syndicat national ?

Nous aurions aimé vous dire que, depuis toutes ces visites, la situation s'améliore dans notre administration. Il n'en est rien, la situation est bien plus préoccupante aujourd'hui, pour la population en général et pour les agent.es de la DGFIP en particulier.

La liste de ce qui est à déplorer à la DGFIP est sans fin :

- Plus de 38.000 suppressions d'emplois justifiées par de prétendus gains numériques ! La multiplication des bugs et des dysfonctionnements informatiques font échec à cet argument (la dette informatique à la DGFIP est bien reconnue et loin d'être réglée). Rappelons-nous du fiasco évité de justesse de l'application Hélios au mois de février dernier et de sa calamiteuse gestion RH. Heureusement, tout s'est bien terminé, quoique..., mais cela relève sans doute plus de la chance que de réactivité ou d'adaptation. Nous ne devons plus désormais parler de l'absentéisme des agents mais bien de celle des applications !
- Des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader entraînant découragement, perte de sens au travail, maladies professionnelles mais aussi suicides ou tentatives de suicide qui continuent à survenir en 2026 (déjà 3 suicides

et 14 tentatives) après une année 2025 noire (avec 19 suicides et 21 tentatives recensées, le double de l'année 2024). Et ce n'est pas le plan pluriannuel indigent et rejeté par toutes les organisations syndicales qui va faire disparaître l'important mal-être au travail qui est structurel et qui s'accroît. Quelques stages ne régleront pas les conséquences désastreuses d'une organisation et de conditions de travail pathogènes. Quand commencerez-vous réellement à vous attaquer aux causes de ce mal-être ?

Nous vous conseillons la lecture édifiante de l'article du Monde du 05 juin dernier sur le moral en berne des agents des finances publiques et leur analyse de ce merveilleux outil qu'est l'observatoire interne, vous y trouverez sûrement quelques pistes ;

- La destruction méthodique des règles de gestion avec par exemple la multiplication des fiches de poste, la suppression des CAP de mutation, le tout conduisant à l'arbitraire ;

- Le choix de la société ALAN pour la PSC et le choix d'une offre de prévoyance très chère et sans réelle garantie pour les agentes et les agents dans le module sans option. Nous attendons toujours d'ailleurs de savoir sur quels critères a été retenue ALAN lors de cet appel d'offre, mais bon... restons dans l'arbitraire...

- Le démantèlement du réseau de la DGFIP, et si pour vous un point d'accueil dans les maisons France Services ou chez les buralistes constituent d'authentiques services de la DGFIP, ce n'est absolument pas l'avis des agents ni de la CGT Finances Publiques. Le vrai maillage DGFIP a diminué de plus de moitié avec le nouveau réseau de proximité. Depuis son annonce en 2019, les destructions de services et les restructurations n'ont pas cessé un instant et se poursuivent ;

- La perte de pouvoir d'achat du point d'indice depuis 2000 qui dépasse 28 %, la suppression de la GIPA 2024 et 2025, la réduction de 10 % de la rémunération en congé maladie ordinaire. Il paraît que notre administration n'est plus attractive ? Ah bon ? Peut-être que le fait de savoir qu'environ 356.000 agents publics ont basculé le 1^{er} janvier 2026 sous le SMIC et qu'ils seront 862.000 au 1^{er} juillet dans ce même cas, tous grades confondus, n'incite pas vraiment à une inscription au concours de la DGFIP. Mais bon, réjouissons-nous, tous ces agents percevront une indemnité différentielle pour gommer tout cela !

- La récente gestion inhumaine de la répétition des indus de salaires ;

- le nouveau référentiel des emplois, faisant des agents des ETP et non plus des chaises, cette nouvelle méthode de calcul qui n'est qu'un écran de fumée pour invisibiliser les milliers de postes vacants ;

- une action sociale créée au sortir de la 2^{de} guerre mondiale, en danger sous prétexte d'économies nécessaires.

Nous pourrions continuer pendant des heures (mais encore une fois nous n'en avons pas le temps) car malgré votre habituelle présentation idyllique de notre direction, vous savez fort bien que le bateau DGFIP est plus proche d'une galère voire du radeau de la Méduse que de la Croisière s'amuse.

A présent, concernant plus précisément notre département.

Depuis le nouveau réseau de proximité engagé en 2019 et prévoyant alors la fermeture de 23 trésoreries, notre département n'a depuis connu qu'instabilité de ses structures. Dernière en date, la fermeture annoncée du jour au lendemain des 2 Centres de Services Bancaires de Mâcon au 31/12/2027. Au-delà d'une communication brutale et bien qu'officiellement repris par la CDC (sous conditions quand même...), l'avenir de ces 2 structures et de ces agent.es constituent encore un point d'inquiétude pour notre organisation syndicale.

Le foncier a connu aussi beaucoup de remous depuis quelques années. La création du SDIF, concomitante avec GMBI, la fusion des SPF, la création du SAPF d'Autun sont autant de nouveautés ni anticipées ni même organisées qui ont mis à mal toute la chaîne du foncier. Après le rattrapage façon bulldozer du retard national en matière de publication, avec les SAPF en première ligne, les SPFE sont désormais appelés « à mener des actions en faveur de la maîtrise de la qualité du fichier immobilier ». La direction générale reconnaît en effet que « des allègements dans les contrôles ont pu impacter défavorablement la qualité du fichier immobilier » ; « le taux d'anomalies constatées pouvant atteindre 30 % de l'échantillon » dans certains services...

La grande inquiétude est l'avenir du service en lui-même. En effet, la DGFIP ne cesse d'étendre les attributions des SAPF.

Les SIP ne sont pas en reste. Dans sa note du 16/05/2023 (màj en février 2024), vous avez présenté votre vision des « SIP de demain » qui doivent offrir un accueil généraliste et multi-canal des usagers, élargis à celui couvert par les France Services. L'activité de ces SIP doit se recentrer sur des missions de pleine compétence : mise à jour et fiabilisation des fichiers des contribuables, recouvrement amiable et pré-contentieux, gestion du contentieux fiscal et gracieux, comptabilité. Les agents ne sont pas dupes, l'objectif affiché est clairement la mise en place d'une organisation découplée des secteurs dédiés à l'assiette et au recouvrement. Le but est de pallier le déficit d'agents en développant la polyvalence. A terme, ce sont vraisemblablement toutes les antennes mises en place suite au NRP qui seront progressivement dévitalisées jusqu'à leur disparition.

La réorganisation en cours de la sphère fiscale pose elle aussi question. Avec la suppression des PCE, les pôles de programmation et d'expertise sont créés sans plus de transfert d'emplois, pardon, d'ETP. L'expertise qui devait être réintroduite dans les SIE ne le sera finalement pas. La scission des PCE aura donc pour conséquences, une expertise qui se cantonnera sans doute de facto à du RCTVA avec une cellule sous-dotée et une programmation qui souffrira de l'éloignement

des SIE qui mobilisaient auparavant du renseignement. Sans parler de la charge de travail qui risque d'être transférée vers la gestion. A cela s'ajoute la prochaine mise en place de la facturation électronique qui aura un impact conséquent sur les services de gestion. Dans les SIE, la charge de travail a considérablement augmentée et apparemment cela ne serait que le début.

Le regroupement des trésoreries dans des Services de Gestion Comptable n'a eu pour effet qu'une industrialisation des tâches se traduisant pour les agents par une perte d'autonomie et de sens du travail. Cette organisation en SGC a d'ailleurs été décriée et condamnée par l'association des Maires de France. Ces énormes SGC (particulièrement en nombre de budgets) ont entraîné un changement majeur d'organisation, une spécialisation la plus fine possible est demandée aux agents, avec comme conséquence un cloisonnement entre services, des difficultés de communication dans les collectifs, une absence de polyvalence et donc des tensions lors des absences de collègue. Le tout sur fond de grandes inquiétudes sur l'avenir des missions et sur une nouvelle responsabilité des agents publics (RGP).

Bien sûr, vous allez nous répondre que, même dans notre département rural, il faut vivre avec son temps, que celui-ci est à la dématérialisation et à l'IA et que donc nous pouvons nous affranchir d'un certain nombre d'agent.es dits « non essentiels » ou du moins remplaçables par un ordinateur. A cela, nous vous répondrons que vous faites bien d'aller visiter les services de contrôle aujourd'hui pour évoquer avec eux le datamining et autre PILAT CF. Le datamining, outil de programmation très imparfait, est devenu l'alpha et l'omega du contrôle alors que cela ne doit être qu'un outil. La redondance de ses listes et la limite de son algorithme sans fiabilisation de la base en fait un outil très perfectible. Quand au PILAT, il ne représente qu'un gain marginal. Par contre, vous pourrez discuter de la pression des stats et des injonctions contradictoires propices à la fragilisation des agents, notamment des plus investis dans leurs missions.

Monsieur le directeur adjoint, vous avez de la chance, les agents de la DGFIP sont attachés à leurs missions et au service public. Ils demandent simplement de pouvoir exercer leur métier dans des conditions dignes, avec les moyens nécessaires et la reconnaissance qu'ils méritent.

Aujourd'hui, une fois de plus, nous avons joué le jeu de ce prétendu dialogue social. Cependant, nous voudrions avant tout que l'exercice ne vous serve pas uniquement à cocher une case mais vous oblige à répondre, par des actes, aux attentes des agent.es de notre direction que nous représentons.